



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

15<sup>e</sup> séance du mardi 8 mars 2022

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

### Le Conseil communal de Lausanne

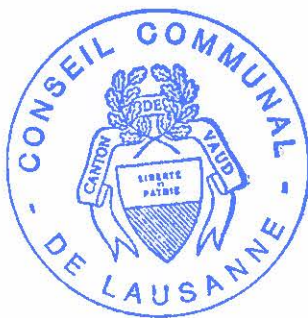
- vu le postulat de Dupuis Johann et consorts : « *Au galop vers la ville sans voitures* » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi 8 mars deux mille vingt-deux

Le président



La secrétaire adjointe